

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 49022 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 47/08; B65D 41/34**

(43) Date de publication :
31.03.2023

(21) N° Dépôt :
49022

(22) Date de Dépôt :
22.03.2018

(30) Données de Priorité :
30.03.2017 ES 201700233 U

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/ES2018/070220 22.03.2018

(71) Demandeur(s) :
Manufacturas Inplast, S.A., Avda. de Navarra 162-164 03680 Aspe (Alicante) (ES)

(72) Inventeur(s) :
GARCIA ALBEROLA, Jose María

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP18775585.5

(54) Titre : **BOUCHON POUR BOUTEILLE DE BOISSON OU RÉCIPIENT SIMILAIRE**

(57) Abrégé : Bouchon pour bouteille de boisson ou récipient similaire qui comprend un élément de base comprenant un embout pour boire et une partie sensiblement tubulaire adaptée pour être fixée à un goulot de la bouteille ou du récipient, un élément de couverture comprenant un couvercle rabattable adapté pour fermer hermétiquement l'embout pour boire du un élément de base, et des moyens anti-effraction du bouchon adaptés pour fournir une indication visuelle si le bouchon a déjà été retiré pour la première fois de la buse d'abreuvement ; l'élément d'habillage comprend une portion tubulaire adaptée pour être fixée à l'extérieur de la portion sensiblement tubulaire de l'élément de base, et les moyens anti-effraction du dessus comprennent un élément d'emboîtement prolongé depuis un bord inférieur du dessus ; dans lequel, l'élément de verrouillage est adapté pour se verrouiller à travers l'intérieur d'une fenêtre avant de la partie tubulaire.

REVENDICATIONS

- 1.- Bouchon pour bouteille de boisson ou récipient similaire comprenant :
- 5 - un élément de base (1) comprenant un embout pour boire (1.1) supérieur et une partie sensiblement tubulaire (1.2) inférieure adaptée pour que l'élément de base (1) puisse être fixé à un goulot de la bouteille ou du récipient similaire,
- 10 - un élément de recouvrement (2) comprenant un couvercle rabattable (2.1) adapté pour fermer hermétiquement l'embout pour boire (1.1) de l'élément de base (1), et
- un moyen inviolable (2.2) du couvercle (2.1) adapté
- 15 pour fournir une indication visuelle si le couvercle (2.1) a déjà été retiré une première fois de l'embout pour boire (1.1),
- dans lequel, l'élément de recouvrement (2) comprend une partie tubulaire (2.3) adaptée pour être fixée à
- 20 l'extérieur de la partie sensiblement tubulaire (1.2) de l'élément de base (1), une fente supérieure (2.33) est réalisée dans un côté supérieur de la partie tubulaire (2.3) de l'élément de recouvrement (2) et le moyen inviolable (2.2) du couvercle (2.1) comprend un
- 25 élément de verrouillage (2.21) s'étendant depuis un bord inférieur (2.11) du couvercle (2.1), l'élément de verrouillage (2.21) étant adapté pour traverser la fente supérieure (2.33), **caractérisé en** ce que l'élément de verrouillage est adapté pour s'encliqueter par
- 30 l'intérieur d'une fenêtre avant (2.22) de la partie tubulaire (2.3) de l'élément de recouvrement (2).
2. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel l'élément de verrouillage (2.21) comprend une
- 35 patte (2.211) se terminant par une saillie avant (2.212).
3. Dispositif selon la revendication 2, dans lequel la

patte (2.211) comprend une coupe
d'affaiblissement (2.2111).

4. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel
5 l'élément de recouvrement (2) comprend une section
charnière (2.4) qui relie le couvercle (2.1) à la partie
tubulaire (2.3).

5. Dispositif selon la revendication 4, dans lequel la
10 section charnière (2.4) est disposée sur le côté opposé
du moyen inviolable (2.2).

6. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel la
partie tubulaire (2.3) de l'élément de recouvrement (2)
15 comprend une saillie supérieure annulaire interne (2.31)
adaptée pour s'emboîter dans une paroi de base
cylindrique (1.11) de l'embout pour boire (1.1) et une
saillie inférieure annulaire interne (2.32) adaptée pour
s'encliqueter dans un évidement inférieur annulaire
20 externe (1.21) de la partie sensiblement tubulaire (1.2)
de l'élément de base (1), lorsque l'élément de
recouvrement (2) est couplé à l'élément de base (1),
empêchant la séparation de ces éléments (1, 2).

25 7. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel la
partie sensiblement tubulaire (1.2) de l'élément de
base (1) comprend des saillies longitudinales
externes (1.22) adaptées pour se coupler avec des
saillies longitudinales internes (2.34) de la partie
30 tubulaire (2.3), empêchant la rotation de l'élément de
recouvrement (2) par rapport à l'élément de base (1).

8. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel la
partie sensiblement tubulaire (1.2) de l'élément de
35 base (1) comprend un intérieur fileté (1.25) adapté pour
se visser sur le goulot de la bouteille ou du récipient
similaire.

9. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel la partie sensiblement tubulaire (1.2) de l'élément de base (1) comprend une saillie circulaire interne (1.26) adaptée pour s'emboîter à l'intérieur du goulot de la bouteille ou du récipient similaire.

10. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel la partie sensiblement tubulaire (1.2) de l'élément de base (1) comprend une bande de maintien (1.23) reliée à son bord inférieur au moyen d'une partie discontinue sécable (1.24), la bande de maintien (1.23) comprenant une pluralité de saillies internes (1.231) adaptées pour maintenir la bande de maintien (1.23) maintenue sur une collerette annulaire du goulot de la bouteille ou du récipient similaire.